

# ENQUETE PUBLIQUE

Réf. : PE 2022/3052

## ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande d'un permis d'environnement, introduite par la S.A. **DESCHIETER LOGISTIC**, ayant son siège social rue de Douvrain 23 bte Z à 7011 Ghlin, visant à obtenir l'autorisation d'ajouter de nouveaux codes déchets à ceux déjà autorisés dans les différents permis du centre logistique bimodal sis rue de Douvrain 23 bte Z à 7011 Ghlin (*Parcelle cadastrée : Division 7 Section D n° 412 03C, 03E, 04 et 05*).

**Personne à contacter** : Administrateur – M. LEBLUD Brice – 065/40.03.03

**Le dossier peut être consulté à l'administration communale Département Environnement et Transition écologique**  
**Pour cause de déménagement, veuillez contacter préalablement le 065/40.55.87 ou le 065/40.56.06 ou écrire à [environnement@ville.mons.be](mailto:environnement@ville.mons.be) à partir du :**

Date d'affichage de la demande	Date d' <u>ouverture</u> de l'enquête	Lieu, date et heure de <u>clôture</u> de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Le 27/06/2022	Le 04/07/2022	Rue du Miroir, 18 à MONS Le 19/08/2022 à 9h	Ad. Communale de et à Mons - Grand' Place, 22 et/ou <a href="mailto:environnement@ville.mons.be">environnement@ville.mons.be</a>

L'enquête se déroule du 04/07/2022 au 19/08/2022, elle est neutralisée du 16 juillet au 15 août 2022 inclus.

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance du public que le Collège communal est l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis d'environnement en vertu de l'article 13, alinéa 1<sup>er</sup> du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1<sup>er</sup> du code de l'environnement.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h, ainsi que le mardi jusqu'à 20 heures.

**!!!ATTENTION !!!** Prise de rendez-vous 24 heures au préalable au 065/40.55.87 ou au 065/40.56.06 ou écrire à [environnement@ville.mons.be](mailto:environnement@ville.mons.be)

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du Fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie, Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS (Tél. : 065/32.80.11) ou auprès du demandeur.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A MONS, LE 27/06/2022



Pour le Bourgmestre,  
Nicolas MARTIN,

(s) Maxime POURTOIS  
Echevin en charge de l'Urbanisme,  
des Régies et du stationnement.